



Diocèse de
Montpellier



L'aumônerie Lergue – Hérault

invite **Tous les lycéens nés avant le 1er novembre 2006**,

à faire l'expérience de la prière et de la rencontre avec d'autres lycéens de tout le diocèse et de toute la France !

Viens découvrir Taizé, ce lieu unique au monde où les chrétiens de toutes confessions prient ensemble pour l'unité.

**Entre le lundi 1er novembre au matin
et le vendredi 5 novembre en fin de journée.**

Le voyage et séjour sont organisés par l'équipe Diocésaine de l'Aumônerie et prévoit à ce stade un trajet en autocar (Pass sanitaire exigé), sur plusieurs lieux de départ et retour : Béziers, Agde, Sète, Montpellier, Lunel.

[Si le nombre d'inscrits était insuffisant, nous basculerons sur une solution en train. Auquel cas, les horaires et lieux de départ et retour seront redéfinis.]

le séjour abordera les différentes dimensions de la vie à Taizé : simplicité, ouverture aux autres, respect d'un rythme commun, silence, prière, réflexion et partage, service, etc.

Le prix : 90 € [120€ (base Diocésaine) -30€ (contribution du secteur pastoral)] .

Ce prix comprend les trajets, l'assurance, l'hébergement et les repas sur place et le pique-nique de retour. Il faudra que chacun prévoit son pique-nique du lundi midi.

Toute difficulté de règlement ne doit pas être une raison de renoncement au séjour d'un(e) jeune : nous vous invitons à en parler tout simplement à votre animateur, pour trouver la solution adéquate !

***NB :** le jeune qui se serait inscrit au Pélé-Lourdes 2021 peut déduire de ce montant l'inscription Lourdes !*

Affaires à prévoir :

Son sac de couchage, tapis de sol, ses effets personnels pour 5 jours, affaires de nuit et de toilette (un pyjama décent), des tongs pour la douche, un vêtement chaud et imperméable, des chaussures d'hiver, une bible, un stylo, une lampe de poche. (Chemise et foulard pour les scouts et guides)

! Les **téléphones mobiles** seront éteints en journée et utilisables sur les temps libres.

! Ne pas partir avec des jeux vidéo et des enceintes.

Renseignements :

- Diocésain : Elie CHAMBON : 06,07,35,41,01 - e.chambon@diocese34.fr
- Secteur Lergues Hérault : Bruno CHABERT : 07 67 98 31 97 – chabert.sangonis@free.fr

Transmission des Inscriptions AVANT MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2021 – 21H à :

- Adresse postale : Chez B Chabert - 4 rue carrière – 34 150 GIGNAC
- Courriel (avec scans) : chabert.sangonis@free.fr

Dossier d'inscription pour chaque jeune :

1. Autorisation parentale Séjour Taizé (datée et signée) ;
2. Autorisation parentale d'utilisation de l'image d'un enfant mineur (2021-22)
3. Fiche sanitaire de liaison (Recto/Verso + copie Carnet vaccination)
4. Un chèque de règlement (nom du jeune au verso)

FICHE INSCRIPTION - TAIZE NOVEMBRE 2021
(clôture des inscriptions : **mer. 29 sept. 2021 - 21h**)

1- AUTORISATION PARENTALE SEJOUR TAIZE

Je soussigné(e)
Monsieur (ou Madame)
demeurant
au
et agissant en qualité de père mère tuteur(ice),
autorise mon fils ma fille.....
Date de naissance : (avant le 01/11/2006)
à participer au Séjour diocésain des lycéens à Taizé du 1er au 5 novembre 2021.

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Fait le à

Signature

**2- AUTORISATION PARENTALE D'UTILISATION
DE L'IMAGE D'UN ENFANT MINEUR 2021-2022**

Je, soussigné(e),
déclare sur l'honneur (rayer la mention inutile)

- Avoir plein exercice de puissance paternelle ou maternelle de :
- Exercer la tutelle sur le mineur :
- Être investi du droit de garde sur le mineur :

Nom, prénom (jeune) :

Date de naissance :

Demeurant :
.....

Autorise les services de la Pastorale des jeunes du diocèse de Montpellier, l'Enseignement catholique et les Aumôneries de l'Enseignement Public de l'Hérault à utiliser les images réalisées représentant mon enfant. Nous accordons à ces services l'autorisation de diffuser les images captées, fixées et enregistrées sur un réseau filaire ou sans fils, de quelque nature que ce soit (Internet, réseau, local). La présente autorisation comprend la reproduction, la publication et la diffusion des images sous leur forme initiale ou après adaptation pour des raisons techniques, par tout procédé.

Nous accordons cette autorisation à titre gracieux et pour un territoire illimité. La présente autorisation est consentie sans limitation de durée.

Nous n'autorisons pas l'exploitation commerciale. Toute autre exploitation que celle indiquée dans la présente donnera lieu à nouvelle autorisation.

Nous n'autorisons pas ces services à céder les clichés représentant notre enfant à un tiers.

Ces dispositions sont portées à notre connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

Date et Signature :